



Des représentants de l'Église orthodoxe ukrainienne parlent des usurpations d'église et des atteintes aux droits des fidèles



Le 26 mars 2019, une conférence de presse « l'Église orthodoxe ukrainienne en mars : réaction des organisations internationales, procédures judiciaires, conflits religieux dans les régions : des chiffres et des faits » a eu lieu à la laure des Grottes de Kiev.

Ont pris part à cette conférence de presse : l'archevêque Clément de Nejin et de Prilouki, président du Département d'informations de l'Église orthodoxe ukrainienne, l'évêque Victor de Barychevka, représentants de l'EOU auprès des organisations internationales européennes, l'archiprêtre Alexandre Bakhov, président du Département juridique de l'EOU, l'archiprêtre Oleg Totchinski, chef du Service de presse du diocèse de Volhynie, des fidèles des communautés victimes des exactions des schismatiques.

Une carte interactive des églises saisies aux communautés religieuses canoniques a été présentée.

Les journalistes ont évoqué la procédure judiciaire entamée par la métropole de Kiev de l'Église orthodoxe ukrainienne contre le ministère de la Culture, au sujet de l'annulation d'un ordre d'approbation de l'expertise sur la composition d'une liste des organisations (associations) religieuses concernées par les normes 7 et 8 de l'article 12 de la loi ukrainienne « De la liberté de conscience et des organisations religieuses ».

Par ailleurs, les participants à la conférence de presse ont parlé de l'activité de l'Église orthodoxe ukrainienne en mars sur le plan international, des réactions de la communauté internationale aux violations des droits des fidèles de l'Église canonique, ainsi que de son travail dans le domaine juridique et des procédures judiciaires en cours.

Le mécanisme des usurpations d'église, qui s'applique dans toute l'Ukraine, a été étudié d'après l'exemple du diocèse de Volhynie, les cas d'infractions aux droits des personnes à cause de leurs convictions religieuses et les faits de violence sur des fidèles ont été fixés.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/46507/>